

CRÉATION D'UNE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



Création d'une pépinière d'entreprises sur Saint-Privat pour vous permettre de tester temporairement votre activité dans ce lieu dédié.

Bénéficiez de locaux dédiés avec un bail forfaitaire de 50 euros par mois.

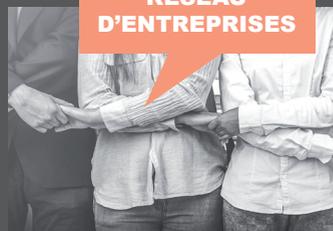
ASSURER UNE VEILLE ÉCONOMIQUE



XV'D alimente son Observatoire économique et vous en fait bénéficier en diffusant les affaires à reprendre ainsi que les locaux vacants.

Aides indirectes

CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ENTREPRISES



XV'D s'est engagé dans la création d'un réseau d'entreprises.

Adhérez à ce réseau pour entreprendre ensemble.

Pour bénéficier de toutes ces aides, comment faire ?

Le service développement économique vous accompagne dans vos démarches.

Vous avez également la possibilité de télécharger le dossier de demande d'aides sur www.xaintrie-val-dordogne.fr, rubrique «économie».

Les aides XV'D sont cumulables avec les aides économiques des autres partenaires, notamment celles de la Région Nouvelle Aquitaine.

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sandy CREUSET et Cécile MICHALIDIS
Chargées du développement économique

Rue de Turenne - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.91.45.47 - conomie@xaintrie-val-dordogne.fr



AIDES aux ENTREPRISES

XV'D vous accompagne

Réussissons ensemble



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES XAINTRIE VAL'DORDOGNE
SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Rue de Turenne - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE
05.55.91.45.47 - conomie@xaintrie-val-dordogne.fr





AIDES aux ENTREPRISES

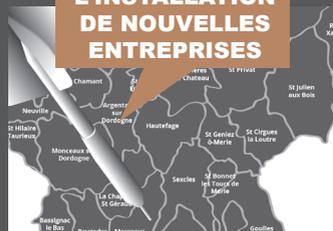
AIDE SUR LES DEVANTURES COMMERCIALES



Vous souhaitez engager des travaux pour une devanture, une enseigne, une façade, une terrasse... ?

Bénéficiez d'une aide financière de 20% des dépenses HT
Montant minimum de dépenses : 1 000€ HT / Montant maximum de l'aide : 1 000€

AIDE À L'INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES



*Vous souhaitez installer votre entreprise sur XV'D et votre activité n'est pas représentée sur la commune concernée ?
Vous souhaitez reprendre la dernière activité sur celle-ci ?*

Bénéficiez d'une aide financière de 35% des dépenses HT
Montant minimum de dépenses : 3 000€ HT / Montant maximum de l'aide : 5 000€
+ bonification de 500€ si reprise/occupation d'un bâtiment existant vacant.

AIDE À L'INVESTISSEMENT



Vous souhaitez investir dans du matériel productif, réaliser des travaux de mise aux normes ou encore créer votre site internet ?

Bénéficiez d'une aide financière de 20% des dépenses HT
Montant minimum de dépenses : 1 000€ HT / Montant maximum de l'aide : 1 600€

APPEL À PROJETS «TESTE TA BOUTIQUE»



Votre projet de commerce n'est pas représenté sur la commune et vous souhaitez tester cette activité ?

Bénéficiez d'une prise en charge de 50% du loyer pendant 12 mois (aide plafonnée à 300€ par mois).
Démarche soumise à un appel à projets de la part de XV'D.

AIDE AU RECRUTEMENT



Vous (entreprise de moins de 10 salariés) souhaitez recruter un jeune de moins de 30 ans en CDI tout en lui assurant une formation qualifiante (hors apprentissage).

Bénéficiez d'une subvention forfaitaire de 1 000€ par recrutement, cumulable avec l'aide au recrutement en contrat de professionnalisation.

AIDE À L'INSTALLATION SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS



Vous souhaitez vous installer sur la Zone d'Activités du Longour à Argentat-sur-Dordogne ?

Bénéficiez d'une baisse de 25% à 100% sur le prix du foncier en cas de création d'emplois.

SOUTIEN AUX PROJETS COLLECTIFS



Association de commerçants et/ou d'artisans du territoire, vous souhaitez développer un projet collectif reflétant une dynamique commerciale / artisanale sur la totalité du territoire de XV'D ?

Bénéficiez d'une aide financière de 50% des dépenses HT
Montant minimum de dépenses : 1 500€ HT / Montant maximum de l'aide : 3 000€

Aides directes

Aides bonifiées si votre entreprise est une structure de l'Economie Sociale et Solidaire

